

P R E M I E R M A I

C'est aujourd'hui la fête: la fête du MUGUET, la fête des TRAVAILLEURS ... et la fête de tous ceux qui aiment VRAIMENT parce qu'ils sont les sarments qui demeurent sur la vigne, la vraie vigne: JESUS.

Nous la relisons le 5 ème dimanche de Pâques, cette parabole de la vigne aux sarments desséchés et improductifs, tout juste bons à être brûlés. Facile pour un bon jardinier de reconnaître les branches desséchées, mais là ne s'arrête pas son travail, il doit aussi nettoyer son arbre de certaines branches bien vivantes afin de lui permettre de porter plus de fruits.

Ce n'est pas le premier venu qui peut faire cet émondage; comme ce n'est sûrement pas notre rôle de trancher ainsi dans le vif de la vie des gens. Jésus nous dit que c'est le Père qui s'en chargera, remettons-nous en à lui.

La pointe de ce message -BONNE NOUVELLE- est ailleurs.

Elle est dans le fait que Dieu nous a branchés sur cette source inépuisable de sève et de grâce qu'est Jésus lui-même, nous permettant ainsi de porter une multitude de fruits, et aussi, mais disons-le avec beaucoup de prudence: que certaines épreuves, certains émondages, grâce à la sève de vie de Dieu, peuvent nous pousser plus loin encore dans notre fécondité.

Ce temps après Pâques est le temps de la sève, le temps de l'Esprit qui nous est donné.

Pour parvenir jusqu'aux bourgeons, la sève a besoin de canaux transporteurs... Pourquoi ce modeste bulletin ne serait-il pas un de ces canaux, porteur de la Bonne Nouvelle, mais aussi, d'une certaine façon, un moyen, peut-être le seul encore, pour relier tous ceux dont nous sommes responsables à une communauté vivante, la Vigne du Seigneur.

Mois de Marie. - Au cours du mois de MAI, des réunions de prière auront lieu à l'église et dans les chapelles. Elles seront annoncées aux messes du dimanche. Ce sera une manière de vivre cette ANNEE MARIALE.

Les Rogations. - Nous priérons pour obtenir la bénédiction de Dieu sur les fruits de la terre, et pour les besoins du monde actuel. La messe sera célébrée à 7h30:
 * le lundi 9 mai, à la chapelle N.D. de GRACE (St Mathieu)
 * le mardi 10, à la chapelle SAINT-JEAN,
 * le mercredi 11 à l'EGLISE paroissiale.

Communion Solennelle et Profession de Foi. - La retraite préparatoire a lieu les 9, 10 et 11 mai aux BLANCS SABLONS.

La fête de la FOI a lieu le JEUDI 12 mai, fête de l'ASCENSION, au cours de la messe de 10h30. Les jeunes se rassembleront au presbytère à 10h15.

La Confirmation. - Les jeunes de 5 ème se sont préparés à recevoir la Confirmation.

La fête de la CONFIRMATION se tiendra, cette année, dans l'Eglise de TREBABU, le samedi 4 JUIN, à 18 h, pour les jeunes du CONQUET, de PLOUGONVELIN et de TREBABU.

Ces jeunes ont eu une première journée de préparation à LANDEVENNEC le jeudi 28 mai. La seconde journée aura lieu le vendredi 3 juin, le matin au Conquet, et l'après-midi à Trébabu.

En recevant l'ESPRIT DE JESUS, nous recevons les DONS DE L'ESPRIT.

"CE QUE L'ESPRIT PRODUIT EN VOUS,
 C'EST L'AMOUR, LA JOIE, LA PAIX,
 LA PATIENCE, LA BIENVEILLANCE, LA BONTE,
 LA FIDELITE, LA DOUCEUR ET LA MAITRISE DE SOI"

(Saint Paul aux Galates 5/22)

PREMIERE COMMUNION des ENFANTS DU C.M.1.-

Lors de la réunion des parents, la date du dimanche 5 JUIN (FETE du SAINT-SACREMENT) a été retenue pour la première communion des enfants du C.M.1. au cours de la messe de 10h30.

ETAT PAROISSIAL

BAPTEMES: Le 3 avril: Peter-Colin DOWDESWELL, fils de Colin et de Marie-Christine LE GOASGUEN, 28 Bd de la Mer.

Mona JAOUEN, fille de Denis et d'Annie KERGOAT, 11, Allée des Jonquilles.

Le 17 avril: Marylin ABBADIE, fille de Maurice et de Véronique RAGUENES, 10, Rue du Perzel.

Le 24 avril: Maëlle DEHIMI, fille de Thierry et d'Anne CLOITRE, Rue Léon Nardon, Brest.

Sébastien PETTON, fils de Gildas et de Monique CALLAC, Gorrékear.

MARIAGE: Le 9 avril: Gérard LAOT et Annette LE MOIGNE, Brest.

DECES: Le 2 avril: Jacqueline ROLLAND, épouse G. Lavelaine de MAUBEUGE, 64 ans, Paris (+ Le Cosquer).

Le 9 avril: Jeanne ROCHET, veuve ROLLAND, 76 ans, Boulevard de la Corniche.

Le 12 avril: François RAGUENES, 42 ans, Le Stang.

LA JOURNEE D'ELECTION DU DIMANCHE 24 AVRIL à PLOUGONVELIN.-

INSCRITS: 1648 VOTANTS: 1375 SUFFRAGES EXPRIMES: 1362

Ont obtenu: CHIRAC: 426 LAGUILLER: 27

BARRE: 335 JUQUIN: 20

MITTERAND: 300 LAJOINIE: 14

LE PEN: 177 BOUSSEL: 4

WAETCHTER: 59

PLOUGONVELIN ET SON PASSE

MAI.-

- Le 16 mai 1844, Arrêté du Maire sur l'ouverture et la fermeture des cabarets:

1) Les cabarets seront ouverts:

* du 1er avril au 1er octobre, de 04 h. du matin à 08 h. du soir;

* du 1er octobre au 1er avril, de 05 h. du matin à 06 h. du soir.

2) Interdiction de donner à boire:

* aux jeunes gens en dessous de 16 ans lorsqu'ils ne sont accompagnés ni de leur père, de leur mère ou de leur tuteur;

* aux personnes qui ont un commencement d'ivresse.

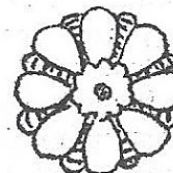
3) Les cabarets seront fermés durant la grand'messe, les vêpres et durant toutes les autres cérémonies religieuses auxquelles participe toute la commune.

- Le 07 mai 1909, Confirmation à Plougonvelin. Monseigneur DUPARC vient de succéder à Monseigneur DUBILLARD, c'est donc sa première visite à la paroisse.

Il y est accueilli par plusieurs cyclistes, 78 cavaliers, 27 équipages.

"On suit la route qui passe au fond de l'Anse de Bertheaume, le long de la grève du Trez-Hir. Mgr contemple le goulet, puis au loin les falaises escarpées du TOULINGUET et de CAMARET, Les TAS DE POIS. La route suivie en ce jour de fête donnera à Mgr DUPARC l'occasion de vénérer les traces de Michel LE NOBLETZ, la chapelle N.D. de GRACE et les ruines de l'ABBAYE de Saint Mathieu".

- Le 07 mai 1924, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la sconstruction d'une cale au TREZ-HIR. Le projet est mis à l'étude, mais il sera abandonné en raison de la dépense importante qu'il faudrait engager, disproportionnée aux moyens financiers de la commune.



YVES MICHEL, le vieux Maire (suite et fin).

Au mois d'avril 1929, Mr. JOSSE, sénateur de l'Eure, dépose au Sénat une proposition tendant à faire accorder la Croix de la Légion d'Honneur à tout maire ayant au moins trente ans de fonction:

"On récompense certes de moindres mérites! Trente ans de Mairie ce n'est pas rien, surtout quand on ne le doit, en dehors de toute influence politique et de toute puissance d'argent qu'à la confiance et à l'estime de ses administrés. Cela suppose vraiment, exige même, un ensemble de qualités assez rare par le temps qui court. Etre bon, simple, accueillant, entendu dans les affaires publiques et désintéressé, c'est ce qu'on attend de tout maire avant avant de le nommer. Etre juste et ferme, toujours consciencieux, c'est ce qu'on exige de lui pour le faire durer. Il faut qu'ils le soient vraiment, ceux qui durent trente ans. Ces hommes-là se comptent et doivent aussi compter; ils sont l'honneur, la représentation vivante d'un pays, de ses traditions et de ses principes; il est donc bien juste de reconnaître leur long dévouement..."

Cette proposition fut adoptée, et le 1er juin 1935 le Conseil Municipal constitué par le Maire H. LE GOASGUEN; les adjoints J. LESCOP et O. CHEVILLOTTE; les membres LEVEN, HALL, GOUZIEN, GELEBART, CHARDONNET, MARZIN, QUERE, L'HOSTIS, LANNUZEL, GILLET, CLOITRE, PETTON et... Yves MICHEL, vote à l'unanimité moins une voix le texte suivant: "Considérant que Yves MICHEL, né à Plougonvelin le 18 mars 1856 a été élu conseiller municipal à toutes les élections municipales qui ont eu lieu depuis 1896;

Qu'il a été élu Maire de Plougonvelin en mai 1896; qu'il a exercé cette fonction jusqu'au 10 décembre 1919, date à laquelle à raison des fatigues exceptionnelles que ces fonctions lui avaient imposées pendant la guerre, il a déclaré ne pas poser sa candidature; qu'il a consenti à reprendre cette charge en décembre 1926 après le décès de Yves CLOITRE qui lui avait succédé et qu'il l'a exercée depuis sans interruption; qu'il a déclaré, lors de l'élection de mai 1935 ne plus pouvoir, à raison de son grand âge exercer ces fonctions et qu'il a invité le conseil à ne pas l'élire; que Yves MICHEL a donc exercé à Plougonvelin les fonctions de conseiller municipal jusqu'à ce jour pendant 39 années consécutives et les fonctions de maire pendant une période de 34 ans qui n'a été

que pendant l'exercice de ses fonctions de conseiller municipal et de maire, il n'a cessé de donner à ses concitoyens l'exemple du dévouement et de la fidélité à tous ses devoirs; que pendant la durée de sa magistrature municipale, une partie de la commune a été électrifiée; que pendant la guerre il s'est occupé avec une activité inlassable des nombreux réfugiés résidant dans la commune; qu'à la même époque, il s'est personnellement occupé du ravitaillement et des réquisitions, visitant lui-même toutes les exploitations, pour se rendre compte, avant de procéder à chaque réquisition, des disponibilités de chaque ferme en foin, paille, blé, pommes de terre, bestiaux, chevaux; que grâce à sa compétence et à son autorité incontestée il a pu assurer ainsi une large coopération de la commune de Plougonvelin à la Défense Nationale; qu'il a donné son concours constant et éclairé aux troupes de défense (infanterie, artillerie, marine) cantonnées sur le territoire de la commune;

que le gouvernement, en honorant le Maire à qui les électeurs ont manifesté un attachement aussi constant, honorerait en même temps la Commune de Plougonvelin dont 64 enfants ont été tués pendant la guerre et plus de cent autres sont morts depuis des suites de blessures reçues et de maladies contractées pendant la guerre;

le Conseil Municipal émet le vœu que la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur soit conférée à Monsieur Yves MICHEL né à Plougonvelin le 18 mars 1856".

*
*
*

La presse du 07 décembre 1935 rend compte de la remise de la Croix de la Légion d'Honneur à Yves MICHEL. Des photographies, malheureusement devenues floues, accompagnent les textes. On y reconnaît malgré ça le récipiendaire coiffé du chapeau à guides et son épouse en châle et coiffe.

"Grande fête dimanche à Plougonvelin. Celui qui pendant tant d'années s'était dévoué complètement à l'administration de la commune allait recevoir enfin la récompense que la France donne à ses bons serviteurs".

En effet de très nombreuses personnalités sont présentes: conseiller général et conseiller d'arrondissement, les maires de toutes les communes des

environs, des officiers de marine, les représentants d'administrations, les recteurs des paroisses voisines, les directeurs des écoles locales, le conseil municipal et "toute la population de Plougonvelin pour ainsi dire".

A 11 h. le Sous-Préfet, accompagné de M. LE GOASGUEN maire, arrive place de l'Eglise, salue à sa descente de voiture le drapeau de la section des Anciens Combattants porté par M. GUENA, grand mutilé de guerre, et le président Alexandre PETTON.

Yves MICHEL, bien droit malgré ses 80 ans, se place devant le drapeau et reçoit du Sous-Préfet l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur aux applaudissements nourris de l'Assistance.

C'est ensuite des dépôts de gerbe et des "minute de silence" au Monument aux Morts de la Commune et à celui des Marins morts pour la France élevé à la Pointe Saint Mathieu.

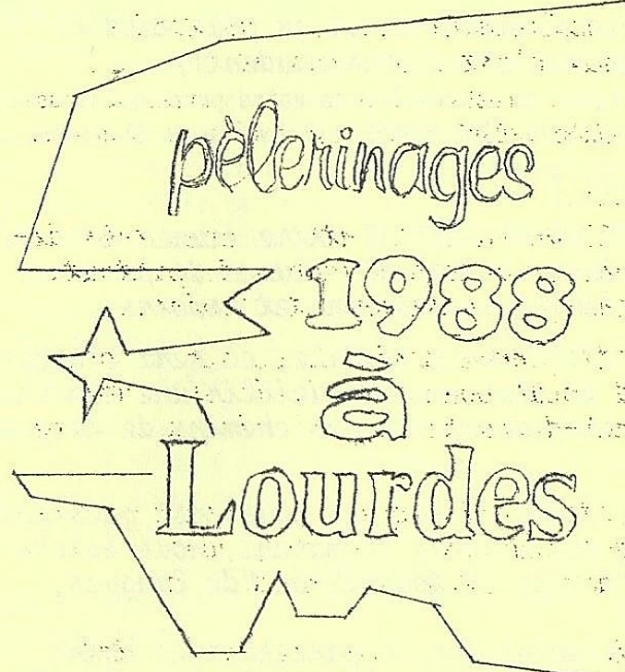
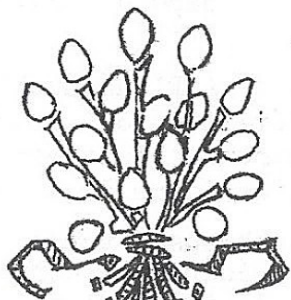
Un banquet servi à l'Hôtel des Bains et des discours rendant hommage au nouveau Légionnaire mais aussi à Mme MICHEL qui sûrement, avait dans l'ombre contribué à l'action généreuse de son époux, conclurent cette journée qui honorait un Plougonvelinois digne de rester dans nos mémoires.

*
*
*

Trois ans plus tard, le 14 janvier 1938 à 0h30, Yves MICHEL, conseiller municipal, ancien maire, chevalier de la Légion d'Honneur, rend le dernier soupir à POULHERBET sa ferme natale.

Jacques RONGIER

=====
=====



Le premier pèlerinage a lieu du 3 au 9 juillet; le second du 11 au 17 septembre.

Le prix du billet S.N.C.F. 2ème cl. est de 580 frs pour les adultes, et de 320 frs pour les enfants.

Les malades peuvent participer au pèlerinage de septembre. On peut dès maintenant prendre les inscriptions.

Les inscriptions doivent parvenir à l'Evêché pour le 28 mai (pèlerinage de juillet) et pour le 30 juillet (pèlerinage de septembre). Les malades et ceux qui désirent prendre le TRAIN BLANC doivent s'inscrire avant le 15 juillet.

Il y a en plus un pèlerinage "S P E C I A L - J E U N E S" de 16 à 25 ans, du 8 au 15 juillet... C'est le pèlerinage "JEUNES en MARCHÉ avec MARIE".

DE QUOI S'AGIT-IL ? Comme chaque année, le Service diocésain des pèlerinages propose aux JEUNES de 16 à 25 ans un "SPECIAL-JEUNES" à LOURDES. Cette année, exceptionnellement, en raison des dates d'examen, ce pèlé est dissocié du pèlerinage des adultes.

PROPOSITIONS: - un lieu d'hébergement adapté: le Camp des Jeunes (camping),
- une autonomie pour la vie et l'organisation de chaque groupe (car, nourriture...),
- et des animations pour aider chacun à vivre ce temps fort à Lourdes dans un esprit de liberté et de responsabilité.

COMMENT S'INSCRIRE ? Chacun doit se joindre à un groupe (paroisse, école, aumônerie, mouvement...)

On peut s'inscrire dès maintenant ... au plus tard le 15 Juin (pour la fin mai c'est plus prudent!).

Vous pouvez vous renseigner au presbytère de votre paroisse ou vous adresser directement à GUILLAUME CROGUENNEC, presbytère de St-Renan...

QUE SERA CE PELERINAGE ?

UN TEMPS DE RENCONTRE ET DE PARTAGE entre jeunes très divers du diocèse (polios...) avec des jeunes de partout, des malades... pour échanger questions et espoirs...

UN TEMPS "FORT". En cette année mariale, ce sera l'occasion de faire un pas de plus pour accueillir une lumière, un message, et pour (re)-découvrir les chemins de la foi et de la prière...

UN TEMPS "D'EGLISE", cette église qui nous pose question. A Lourdes, carrefour des peuples en marche, nous serons parfois un peu noyés dans ce tourbillon "de langues, peuples et nations":

- L'Eglise de notre diocèse (on en parlera avec notre évêque)
- Eglises de partout: rencontres, veillées...
- Visite des "pavillons": missionnaire, Action Catholique, des Vocations, du MEJ, etc...

PRIX: Environ 550 F: 250 F pour le car
150 F de nourriture (25 F/j)
150 F d'organisation...

UNE RENCONTRE DIOCESAINE est proposée à TOUS ceux qui comptent venir au pèlé jeunes de juillet:

SAMEDI-28 MAI à RUMENGOL

1) de 16h à 20h: présentation, informations et échange sur le pèlerinage.

2) A 21h: Célébration du Pardon de Notre-Dame de Rumengol! Une fête à ne pas manquer!

(Chacun apporte son pique-nique).

TEMOIGNAGES APRES LE PELERINAGE DE 1987:

*3Je pense que ce pèlé m'a aidé à approfondir la foi que j'avais, et à prendre conscience qu'une multitude de gens ont le même but: trouver Dieu ou le chercher plus profondément au fond d'eux-mêmes..."

"Ce pèlé m'a montré la solidarité des gens... Il m'a montré aussi que nous ne sommes pas seuls..."

"Ce qui a été le plus fort pour moi: avoir pu aider les brancardiers, découvrir la foi des malades, leur foi dans la vie, mais aussi leur foi en Dieu..."

U.N.C.†
+++++++ Lors de la dernière réunion de bureau de l'Union Nationale des Anciens Combattants, Mr Adrien BODEVEN a remis sa démission de président, pour raisons de santé. Pour les éminents services rendus le bureau le remercie de son action en l'élisant président d'honneur. Mr BODEVEN ne restera pas inactif: il continuera à participer aux différentes activités de la section.

Le nouveau président est Mr Jacques RONGIER, ancien de la guerre 39-45 et que les lecteurs du Kannadig connaissent bien. L'article qu'il écrit chaque mois dans le bulletin paroissial est très apprécié.

Nos félicitations à l'Ancien et au Nouveau présidents de la section locale de l'U.N.C.

AU CLUB † L'an dernier, les clubs des Anciens, avec le concours de RBO
DES † et du C.A. avaient organisé un concours de chants... Le vain-
ANCIENS † queur cantonal était Mr René PELLEN, président du Club des
+++++++ Anciens de Plougonvelin.

La finale départementale a lieu cette année, le dimanche 15 Mai, à LANDERNEAU. Mr René PELLEN représentera le canton. Tous nos vœux l'accompagnent.

Tous ceux qui désirent se rendre à Landerneau ce 15 mai peuvent retirer des billets d'invitation près des responsables de clubs.

U.S.P.† Le mois d'avril n'a guère été favorable à l'équipe A:
+++++++ 1 match nul face à Saint-Renan (0-0); deux défaites, l'une devant l'Étoile St-Gwénolé (1-2), l'autre devant le Stade Quilbignonais (0-3) ... Elle se retrouve ainsi à la 4ème place du classement, à un match de la fin du championnat... Seule victoire, mais facile, et ceci en coupe de district: U.S.P. - F.C.LE DRENNEC: 5-1.

L'équipe B a remporté tous ses matches, battant successivement LANNILIS (5-2), LAMPAUL-LOUDALMEZEAU (3-0), LANILDUT (5-1)... ce qui lui vaut la première place au classement... et aussi le droit d'accéder à la Promotion de 1ère division... Bravo!

ET MAINTENANT ATTENDONS LE FESTIVAL D'ARMOR "TOURNOI INTERNATIONAL-CADETS" les 21,22 et 23 MAI.

RESSEMBLANCE.- Onésime croit reconnaître un ami, sur le trottoir d'en face... Il traverse la rue et l'accoste en ces termes:
-Mais... c'est toi Isidore...

Le monsieur se retire légèrement et dit: -Je crois que vous faites erreur.
-Ah! c'est ce que je pensais, je me le suis dit tout de suite, parce que vous ne lui ressemblez pas du tout.

UN COLEREUX.- Monsieur s'énervait à propos d'un beefteck trop dur... De fil en aiguille, il tue sa femme. Il a dit pour sa défense que le beefteck n'était pas coupable.